



FACE A FACE

La force de faire face

Rapport d'activité 2022

Association Face à Face – 16 rue Voltaire – 1201 Genève – Mail : info@face-a-face.info -
www.face-a-face.info – Tél : 022.345.12.15 – Tél : 078 811 91 17

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

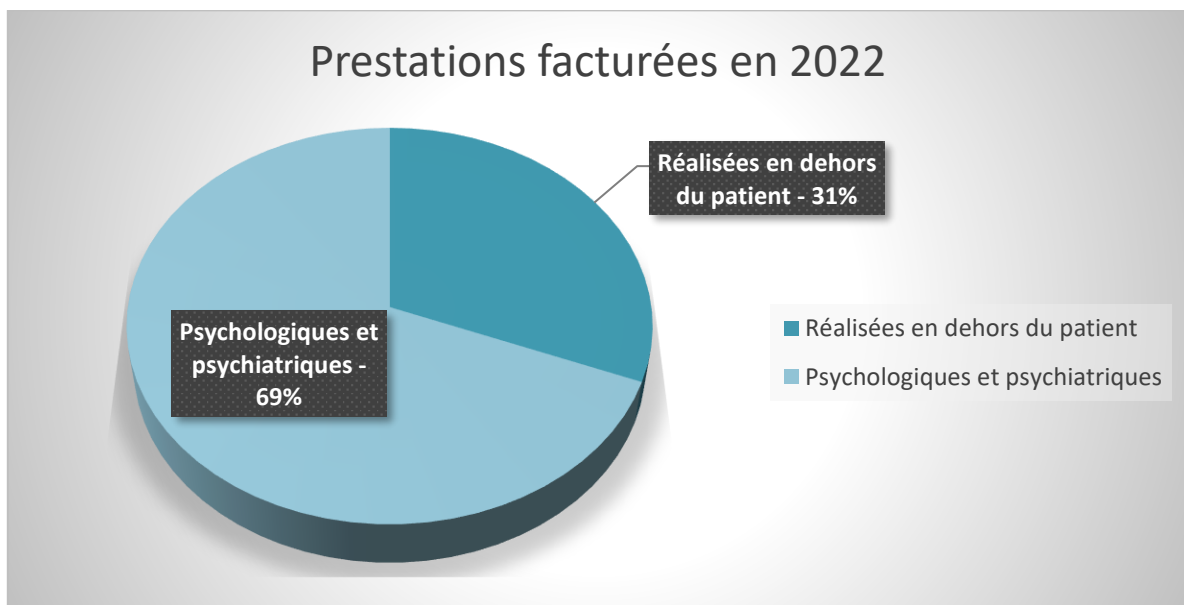
"Face à Face FEMMES" : prendre en charge de manière spécifique les femmes et les mères ayant des comportements violents dans le but d'enrayer la transmission de la violence à travers les générations.

"Face à Face ADOS®" : offrir une prise en charge psychothérapeutique aux adolescent-e-s présentant des troubles du comportement avant que ceux-ci ne s'installent définitivement.

"Face à Face FAMILLES" : prendre en charge de manière spécifique les familles ayant des difficultés à communiquer, agissant de la violence, afin de leur transmettre des outils concrets et de détecter des enfants en bas âge vivant quotidiennement dans la violence.

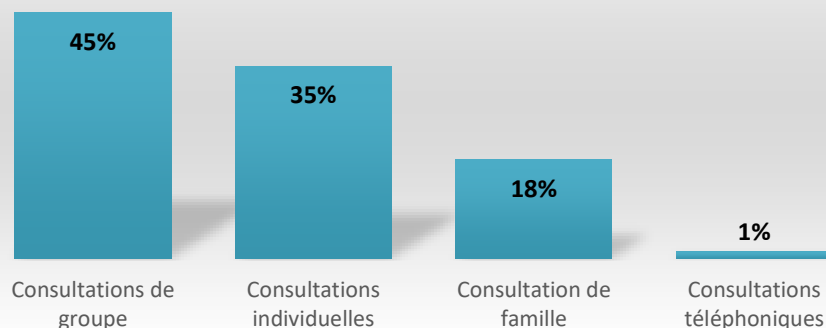
STATISTIQUES

STATISTIQUES GÉNÉRALES



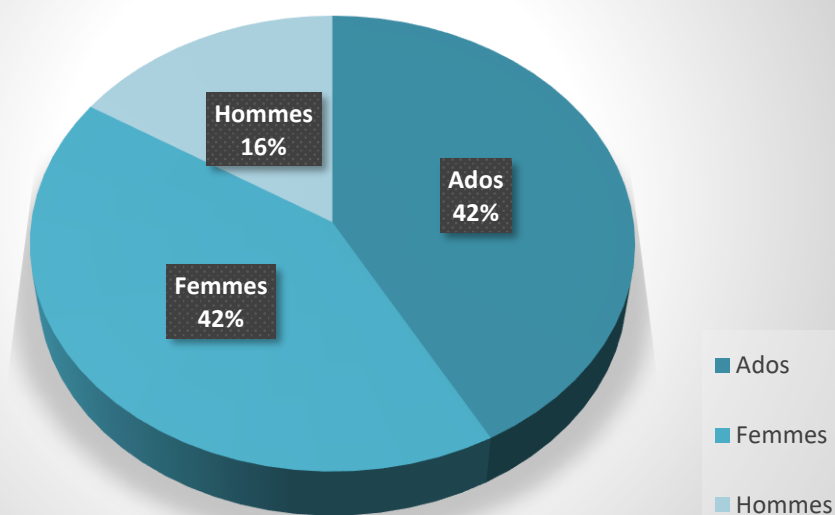
Les prestations facturées en 2022 sont, en majorité (69% ; N=36'235 heures), des prestations psychologiques et psychiatriques en présence du/des patient(s). Approximativement, un dixième (31% ; N=16'002 heures) est effectué par les psychologues et notre médecin en dehors de la présence du patient (consultation de dossiers, discussion entre thérapeutes, rédaction de rapports médicaux et de bilan, appels téléphoniques, contacts avec le réseau).

Déclinaison des prestations psychologiques et psychiatriques en 2022



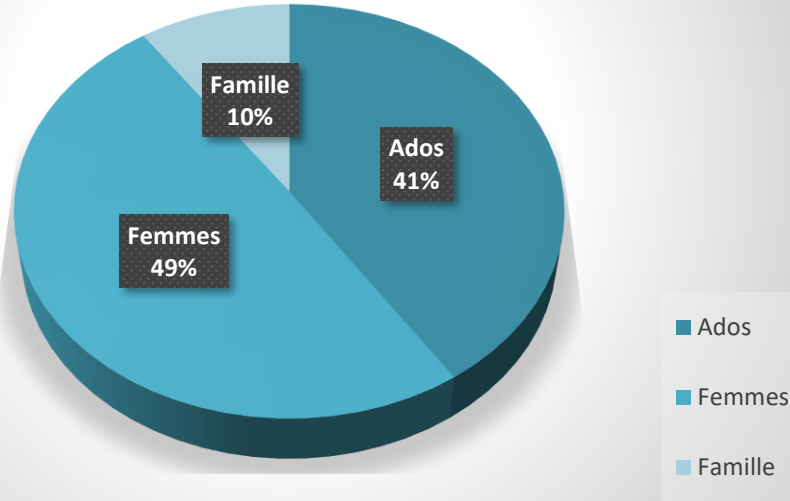
Parmi les prestations psychologiques et psychiatriques en présence du patient, près de la moitié (45% ; N=16'346) sont des prestations de groupe, dispensées hebdomadairement au sein des groupes "Face à Face FEMMES" et lors de la mise en place régulière des sessions du programme "Face à Face ADOS®". Environ un tiers (35% ; N=12'813) sont des prestations individuelles. Les prestations de famille représentent un cinquième (18% ; N=6'597) de l'ensemble. Enfin, 1% des prestations est réalisé par téléphone (N=479).

Patientèle de Face à Face en 2022 (N=169)



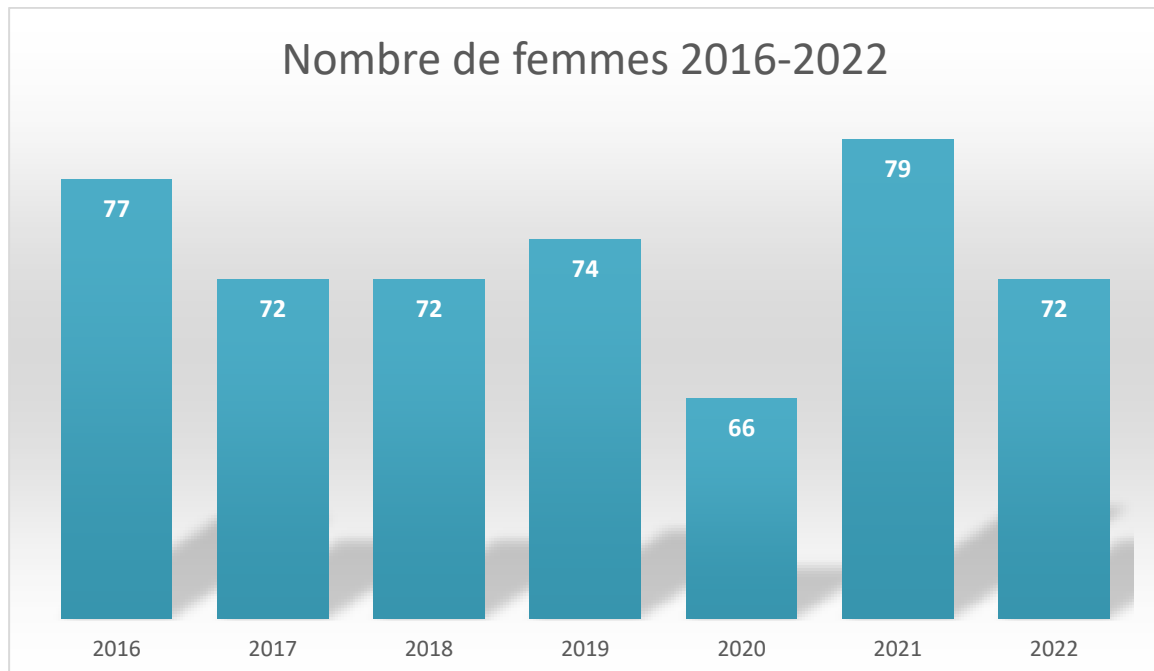
A travers les différentes prestations, les patient-e-s reçu-e-s en 2022 sont réparti-e-s comme ceci : 72 femmes adultes (42%), 25 hommes adultes (16%) et 72 adolescent-e-s filles et garçons (42%)

Répartition de nos principales prestations:
Patientèle de Face à Face en 2022
(N=123)



Répartition de nos principales prestations, les patient-e-s reçu-e-s en 2022 sont réparti-e-s comme ceci : **61 femmes adultes (49%)**, **50 adolescent-e-s (41%)** et **12 familles comprenant hommes, femmes et adolescent-e-s en plus (10%)**.

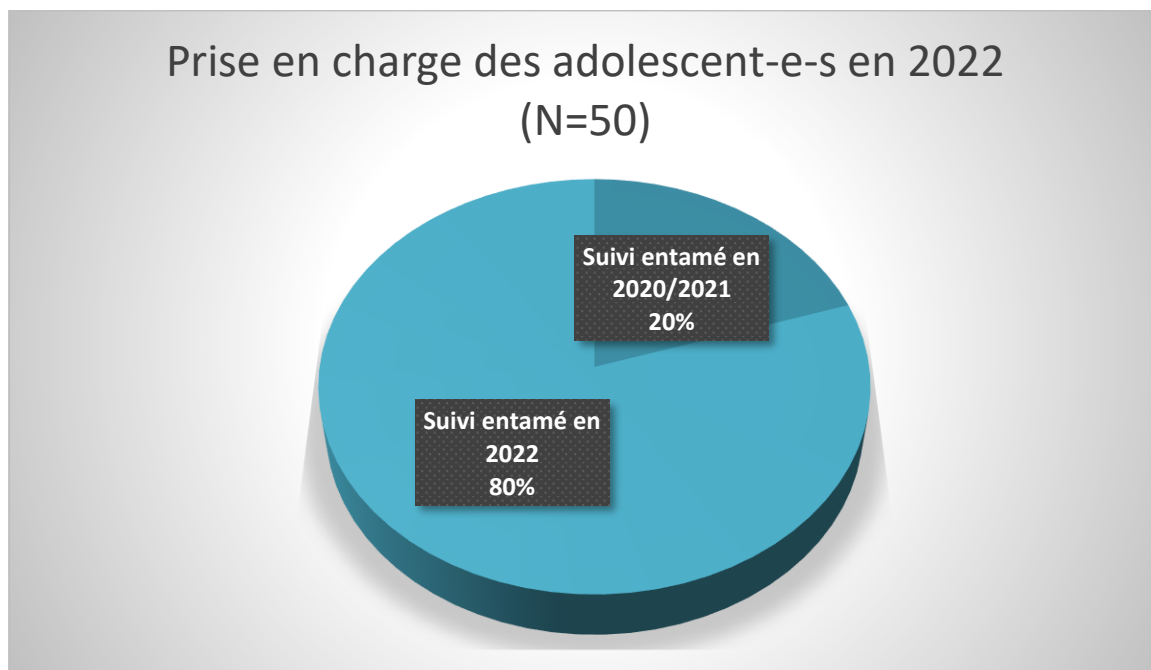
STATISTIQUES FEMMES



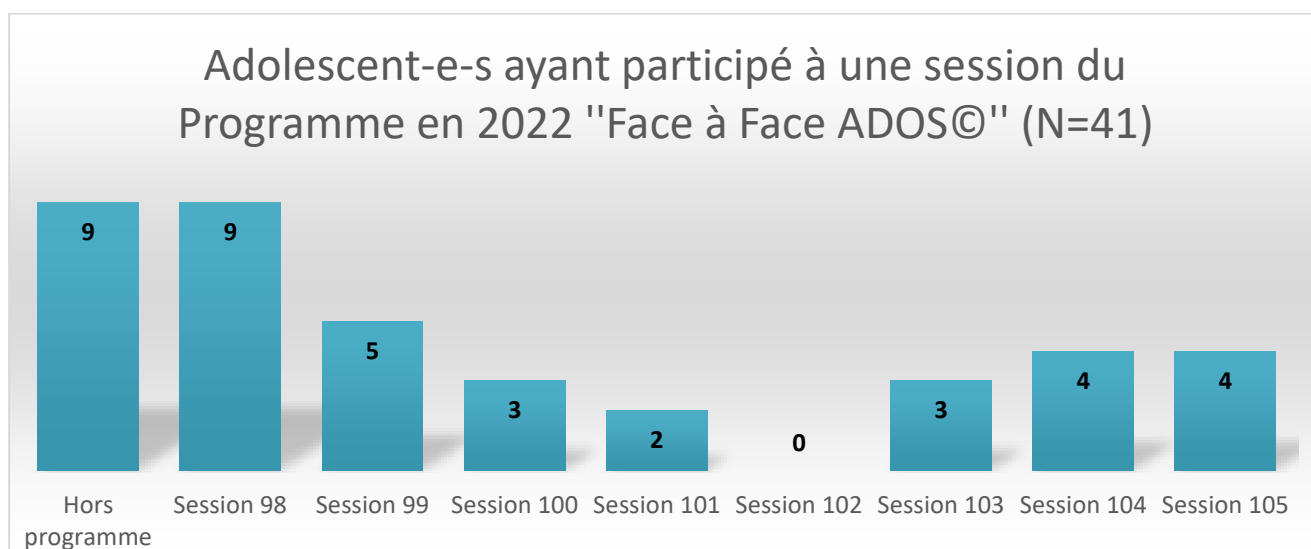
En 2022, **72 femmes** ont été vues dans les trois programmes "Face à Face FEMMES", "Face à Face FAMILLES" et "Face à Face ADOS®".

STATISTIQUES ADOS

Au cours de l'année 2022, **50** adolescents ont été pris en charge par "Face à Face ADOS®".

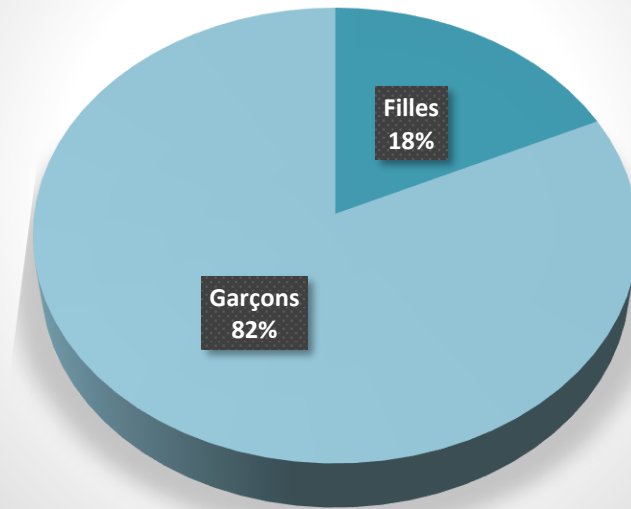


Parmi les adolescent-e-s ayant pris part au programme "Face à Face ADOS®", une minorité (20% ; N=10) poursuivaient un suivi entamé en 2020 ou 2021, alors que les nouveaux, qui ont été reçus pour un entretien d'évaluation en 2022 – représentaient une majorité (80% ; N=40).



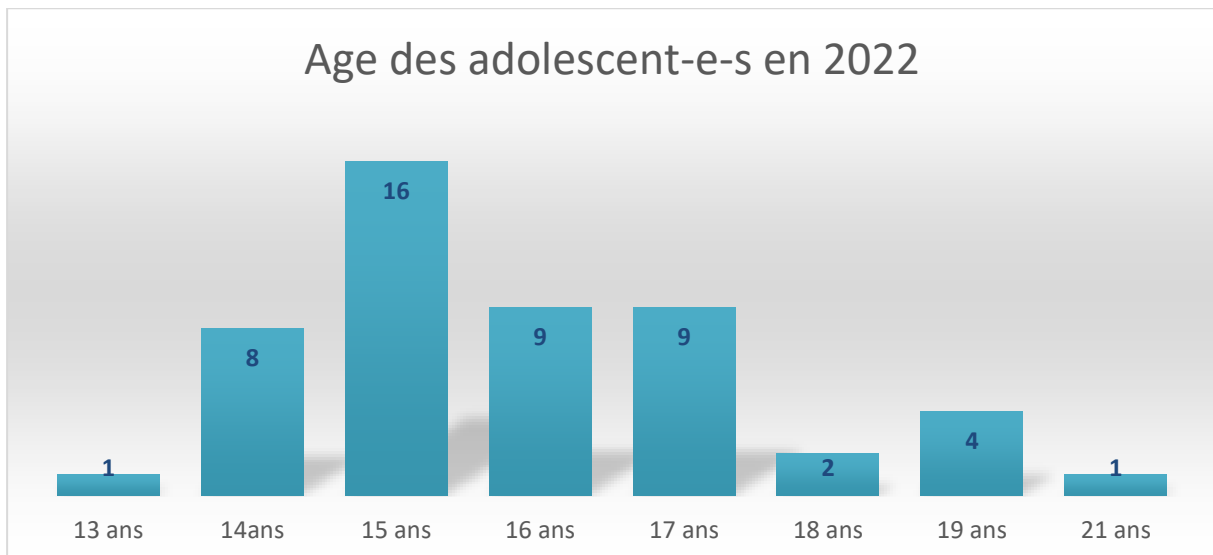
Huit sessions sont programmées chaque année, sept ont été réalisées en 2022 et une annulée. Sur les 50 adolescent-e-s pris en charge en 2022, 78% (N=39) ont suivi l'une des sept sessions du Programme "Face à Face ADOS®". Deux psychologues de Face à Face étaient présentes en permanence avec les jeunes, y compris lors des différents ateliers animés par les intervenant-e-s externes.

Pourcentage des filles et des garçons parmi les adolescent-e-s (N=50) en 2022



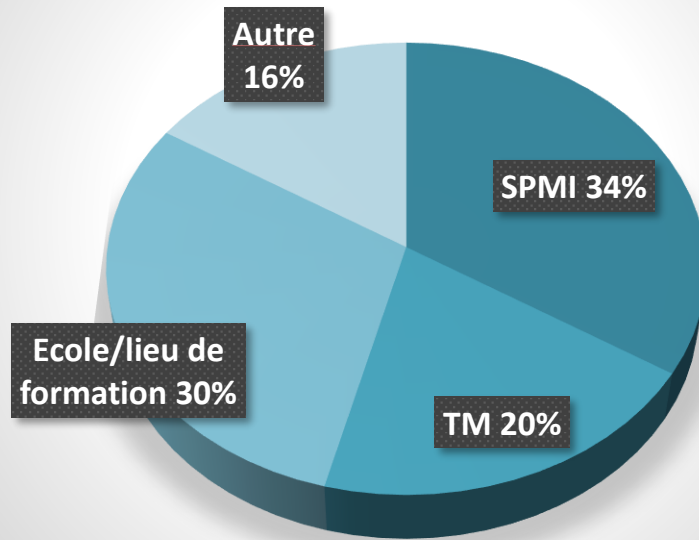
La majorité des adolescent-e-s pris en charge étaient des garçons (82% : N=41), pour une minorité de filles (18% : N=9).

Age des adolescent-e-s en 2022



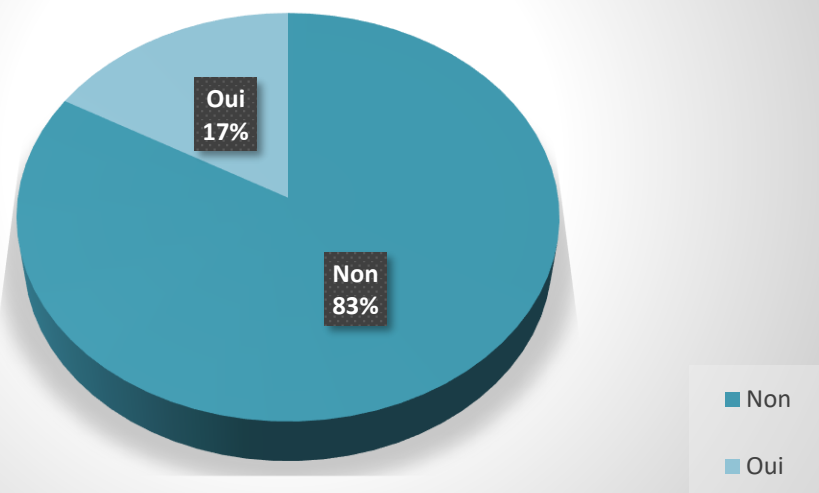
La moyenne d'âge était de **15,9 ans** contre 15,6 ans en 2021.

Provenance des adolescent-e-s (N=50)



En 2022, la majorité des adolescent-e-s suivis a été référée soit par le SPMI (34% ; N=17), soit par le Tribunal des mineurs (20% ; N=10). 30% (N=15) ont été référés par les écoles et autres lieux de formation et 16% (N=8) des adolescent-e-s sont de provenances variées (parents, foyers, psychologues, médecins, etc.).

Taux de non-récidive des adolescent-e-s (N=18)



Sur les 18 jeunes qui ont terminé une session du Programme "Face à Face ADOS®" en 2022, 83% n'ont pas récidivé.

« Face à Face Femmes »
Pour
Comprendre le fonctionnement des auteurs de violence
Améliorer leur prise en charge
Travailler les relations interpersonnelles

Pour les personnes qui contactent l'association nous avons pu définir deux profils majeurs.

Les personnes qui sont dans de nombreux contextes adaptées et qui parfois ont recours à la violence. Elles regrettent leurs passages à l'acte et souffrent du jugement de leurs proches. Ces personnes sont le plus souvent demandeuses et compliantes à la thérapie.

Nous trouvons aussi des personnes égocentrées qui ont un trouble émotionnel et une prédisposition à tyranniser leur entourage. Elles ont tendance à minimiser ou banaliser leurs comportements, se remettent peu en question et sont davantage préoccupées par ce qui peut leur arriver que pour leur victime. Pour ces personnes autocentrées les thérapies de groupe sont à privilégier, car si elles sont peu enclines à l'autocritique et à la responsabilisation, elles bénéficient du partage de celles qui sont plus engagées dans une introspection plus authentique.

Ce qui peut caractériser ces deux profils se sont : une faible estime de soi, une intolérance à la frustration, une difficulté à établir une relation de confiance, irritabilité et impulsivité, une certaine rigidité psychique, une faible capacité d'adaptation, un besoin de contrôle, un manque d'empathie, des réponses émotionnelles inadéquates, une négation de la parole de l'autre, la dépendance affective, l'angoisse d'abandon...

Les séances d'évaluation leur permettent de découvrir ce qui les caractérisent, quelles sont leurs propres difficultés, quel objectif elles souhaitent se fixer.

Les séances de groupe leur permettent de trouver et d'appliquer les stratégies nécessaires à l'atteinte leur objectif et la régularité hebdomadaire des séances de progresser pas à pas soutenue par le groupe.

Les thérapies de famille qui accompagnent les séances individuelles et de groupe ont pour objectif de rétablir des liens sécurisés et d'enrayer la violence transgénérationnelles.

Présentation du Programme “Face à Face ADOS®”

L'association Face à Face est une association psycho-éducative destinées entre autres à la prise en charge thérapeutique d'adolescents âgés de 13 à 20 ans, faisant usage de violence, sous toutes les formes, dans leur rapport avec autrui et envers eux-mêmes. Nous proposons un cadre conceptuel intégratif comprenant de la psychothérapie comportementale (groupe, individuelle, familiale). Nous utilisons l'analyse systémique afin de prendre en compte le comportement et les interactions entre les individus, ainsi que l'étude des facteurs individuels, familiaux et socioculturels. La connaissance des facteurs de risque ainsi que l'analyse systémique nous permettent d'avoir une vue d'ensemble et de définir la meilleure orientation en vue d'effectuer une prise en charge et un suivi adéquat.

Le programme “Face à Face ADOS®” allie la thérapie groupale et la thérapie individuelle. Nous effectuons une première évaluation, en collaboration avec la famille et/ou le réseau, le médecin, les psychologues, suivie d'un deuxième entretien individuel. Par la suite, le jeune sera intégré dans le prochain groupe puis dans des séances de psychothérapie individuelle. Il terminera par un bilan de cheminement puis quelques mois plus tard un bilan final qui clôturera la thérapie.

Lors du groupe nous utilisons divers outils psycho-éducatifs spécifiques. Nous travaillons entre autres, les risques et conséquences des comportements et de leurs actes, les déclencheurs de leur violence et les stratégies pour les éviter. Nous abordons les règles sociétales et les lois en rappelant leur utilité et leur acceptation.

Sont également traitées :

- la gestion des émotions, l'identification de leur “zone rouge”,
- comment communiquer adéquatement,
- les valeurs et leurs utilités,
- les croyances limitantes,
- les émotions liées aux violences agies et subies,
- les pensées positives et négatives et les émotions associées.

Les parents ainsi que le réseau sont intégrés dans le suivi du jeune, il est primordial de permettre aux parents de réinvestir leur rôle parental, de rétablir la confiance et le respect mutuel pour guider leur enfant vers l'autonomie.

À savoir que l'aide n'est pas toujours demandée par le jeune, nous devons donc faire face à “l'aide contrainte”. Nous partons du principe que le statut du traitement qu'il soit imposé ou non, n'a pas d'influence sur les résultats obtenus. Nous allons de ce fait essayer de susciter l'intérêt et la motivation du jeune, afin de le rendre acteur de la démarche pour que cette “contrainte” devienne une réelle adhésion.

Les ados et leurs professeurs :

Une relation difficile

Alors que de nombreuses mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des élèves dans les cycles d'orientation de la région genevoise, certains professeurs redoutent les insultes et les comportements violents de quelques ados à leur rencontre.

Certes, ces actes de violence restent rares et se limitent la plupart du temps à des propos irrespectueux ou insolents (insultes, contestations permanentes, injures, voire menaces...), mais la violence physique n'est pas totalement exclue et peut conduire à d'importantes perturbations dans le bon fonctionnement de l'école, pour le corps enseignant comme pour les autres élèves. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il prend en revanche une dimension toute particulière depuis l'avènement des réseaux sociaux : La moindre échauffourée entre élèves, ou entre adultes et élève est filmée et diffusée dans l'instant sur les réseaux, ce qui augmente le sentiment de toute puissance et de totale impunité déjà fort présent chez un grand nombre d'adolescents.

Il semble néanmoins que les incivilités envers les enseignants soient en augmentation. Loin est le temps où les professeurs jouissaient du profond respect et de la plus haute considération de leurs concitoyens ! Nous sommes passés d'un paradigme fondé sur le respect de l'autorité à un modèle dans lequel l'autorité a disparu au profit de la négociation. De fait la légitimité disciplinaire de l'enseignant s'en trouve bien affaiblie.

Là où le phénomène ne représente rien de nouveau réside dans le fait qu'en tout temps l'adolescent remet en question toute forme d'autorité, de hiérarchie, de règles et de discipline. Et il n'est que justice de reconnaître que le comportement des professeurs n'est pas toujours exemplaire dans ce domaine (manque de respect envers les élèves, humiliations publiques, ...). Si les violences physiques d'un enseignant sur un élève sont sanctionnables pénalement, qu'en est-il des violences psychiques que certains jeunes subissent de leur part ?

D'autre part, le fait pour certains jeunes d'oser se confronter aux enseignants de manière plus ou moins violente contribue nettement à augmenter leur cote de popularité auprès des autres élèves qui leur voueront désormais un respect et une admiration sans borne.

Comment, dès lors, briser cet engrenage ?

Les enseignants ne sont chargés d'éduquer les enfants mais de leur inculquer un certain savoir. Cette confusion des genres reste encore de mise chez bien des parents. Or, un enseignant n'est pas un éducateur.

On sait d'expérience qu'un système répressif et sanctionnant n'est pas la solution. J'en veux pour exemple tous les renvois et autres exclusions scolaires qui au lieu de plonger le fautif dans les affres de la culpabilité et du remord ne fait que l'enthousiasmer face à ces longues heures de liberté loin de l'école. Une récompense en somme, qui ne peut que l'encourager à réitérer l'expérience. Il s'agirait plutôt de trouver des alternatives à ces sanctions d'un autre âge qui parfois peuvent freiner une conduite inadéquate mais qui n'amènent en aucun cas à une réflexion constructive permettant de développer des conduites plus socialement acceptables.

C'est à cela que s'emploie l'équipe de Face à Face avec tout l'enthousiasme et l'énergie qui la caractérisent. Ainsi, une large majorité des jeunes que nous recevons développent, grâce au programme Face à Face ADOS®, de meilleures capacités à évaluer les risques et les conséquences de leurs actes, à développer leur empathie et à reprendre confiance en eux et dans leurs possibilités.

REMARQUE SUR LES FAMILLES

Cette année nous avons reçu, à la demande des intervenants du réseau, 12 familles en difficulté avec de jeunes enfants et/ou des adolescents. Nous avons accompagné ces familles afin qu'elles puissent restaurer la communication et le lien familial.

Présentations/Réunions/Collaborations 2022

Formations reçues :

- « Le choix du setting » Cirrillo
- « Lien fraternel » Institut de la Famille
- « Mémoire traumatique » CTAS
- Célébration 100^{ième} session Face à Face ADOS ©

GROUPES DE TRAVAIL 2022

Institut de la famille – CCVD - Groupe statistique de la CCVD - Sous-groupe auteur-e-s - Contrat de quartier - Réunion cliniques internes - Supervisions d'équipe Pierre-Alain DARD

SUBVENTIONS ET DONNS 2021

Ville de Genève

150'000.-

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE



REMERCIEMENTS DE LA DIRECTRICE

Mes remerciements s'adressent à :

Notre Comité:

Karola KRELL-ZBINDEN, Elisabeth SCHAEERER, Serge DOLLET, David SAID, Alpha DRAME

A nos membres d'honneur :

Karine BONVIN, Michel BARDE, Robert BOVET, Robert NEUBERGER, Francis RITZ.

A nos collaboratrices-eurs et partenaires :

Marie-France KUMMER, Tessa PIDÒ, Véronique GABY, Isabelle YAKOUBIAN-GARNIER, Sara COSTOLI, Maria FERNANDEZ, Christian VON KAENEL, Fabia CEREGHETTI, Massimiliano CHASTONAY, Eleonora CHIESA, Samuel RIEDER, Marco GALI, Stefan GISSELBAEK, Mariam PAKRAVAN, Patrizia LORETTI, Merrushe DEMI, Nunzia BELTRAMETTI-TIRELLI, Rachel BLASER, le Tribunal des Mineurs, le SPMI, l'équipe UAP, les Conseillers sociaux des Ecoles, Joséphine VITANZA, les Foyers, le SPI, la Brigade des Mineurs, Ludovick FALQUE, Michel BACHAR, Pierre-Alain DARD, Michel HALOUI, Stéphane CORNUT, Monica VILLACA, Laurent HOULMANN, Christel FURRER, Nathalie PIERREHUMBERT.

Aux aides nombreuses et diverses :

Marinette ASCHERI (Manon), Roberta RANNI, André ZERMATTEN, Nadège REVEILLON.

A Mesdames les Conseillères d'Etat : Nathalie FONTANET, Anne EMERY-TORRACINTA.

Au Bureau de l'égalité et prévention des violences domestiques :

Colette FRY et son équipe, Géraldine BROWN notre référente au BPEV ainsi que Jérôme CHAPPUIS.

A la Ville de Genève, en particulier à Madame la Conseillère administrative Christina KITSOS.

Au réseau qui nous soutient depuis 20 ans.

A toutes les femmes, adolescent-e-s, familles qui osent faire le premier pas pour sortir du cycle infernal de la violence et qui nous font confiance tout au long de leur parcours.



Copyright Manon

Claudine GACHET
Directrice et fondatrice de l'Association
Face à Face



© Manon